

ErgoSanté agréée comme entreprise oeuvrant pour l'insertion des personnes handicapées

Anduze, le 21 novembre 2018 : ErgoSanté, acteur de l'économie sociale et solidaire dédié à la santé et au bien-être au travail, vient d'être reconnu par la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) d'Occitanie en tant qu'organisme oeuvrant pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées.

A ce titre, ErgoSanté peut percevoir de tout employeur une part de sa contribution AGEFIPH jusqu'à 10%.

ErgoSanté confirme ainsi, au-delà de sa contribution à la santé et au bien-être au travail, sa vocation sociale et sociétale en faveur des personnes en situation de handicap. Cet engagement fort est mis en pratique au sein même de la société, qui emploie pour la fabrication du matériel ergonomique pour les entreprises, des personnes en situation de handicap. A ce titre, ErgoSanté vise ainsi prochainement un nouvel agrément : celui d'entreprise adaptée.

Pour Samuel Corgne, dirigeant-fondateur d'ErgoSanté, « *au-delà des moyens additionnels apportés pour la réalisation de notre mission, cet agrément est une reconnaissance du travail accompli par ErgoSanté pour favoriser l'insertion des personnes en situation de handicap. Ce n'est pour nous qu'une étape : la suivante, vers laquelle se concentrent aujourd'hui tous nos efforts, est l'agrément d'ErgoSanté en tant qu'entreprise adaptée.* »

A PROPOS D'ERGOSANTE

Parce que malgré les progrès de la société, le travail en entreprise génère de plus en plus de troubles de santé, ErgoSanté conçoit et fournit des solutions sur-mesure pour améliorer les conditions de travail des personnes valides et non valides, en amenant l'innovation technologique au service du plus grand nombre.

ErgoSanté conçoit et distribue du matériel ergonomique sur mesure, adapté aux besoins spécifiques des entreprises et de leurs collaborateurs : son ambition est de proposer la meilleure solution technique face aux problématiques de santé en entreprise jusqu'au handicap.

Créée en 2013, ErgoSanté réunit 40 collaborateurs experts répartis au sein de 11 agences pour accompagner les entreprises sur tout le territoire français.

<http://www.ergosante.fr/>

Contacts

Presse : Calyptus - Mathieu Calleux / Nicolas Hélin - 01 53 65 37 91 / 37 96 - ergosante@calyptus.net